

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 20240926- 92 **Séance du jeudi 26 septembre 2024**

Nombre de membres en exercice	Présents	Excusés	Absents	Pouvoirs	Date de convocation
15	12	3	0	3	19/09/2024

L'an **deux mil vingt-quatre**, le vingt-sept septembre à dix-neuf-heures, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du conseil municipal de la commune de Tréon, sous la présidence de **Monsieur Christian BERTHELIER**, maire, dûment convoqués.

M. André GOALES	P	M. Daniel MORCHOISNE	P	M. Bruno RAVEL	P
Mme Edwige GANDON	E	M. Joël BOUTEMY	P	Mme Isabelle TUCCILLO	P
M. Michel BEAUFOUR	P	Mme Lydie RODRIGUEZ	E	M. Jean LÉOTÉ	E
Mme Mauricette PETIT	P	Mme Cynthia FERNANDES	P	Mme Sandrine DUPUY	P
M. Ludovic BARBIER	P	Mme Céline DEULET	P		

P = présent

E = excusé

A = absent

Secrétaire de séance : Monsieur **Joël BOUTEMY**

Pouvoirs : Monsieur **Jean LEOTE** donne pouvoir à Monsieur **Bruno RAVEL**
Madame **Lydie RODRIGUEZ** donne pouvoir à Madame **Céline DEULET**
Madame **Edwige GANDON** donne pouvoir à Monsieur **Christian BERTHELIER**

-----oOo-----

Tarifs de l'activité "aide aux devoirs" année scolaire 2024/2025

Monsieur le maire informe le conseil municipal que depuis la rentrée de septembre 2024, l'activité "aide aux devoirs" est mise en place pour les élèves de l'école élémentaire, les lundis, mardis et jeudis de 16h45 à 17h45.

Monsieur le maire propose au conseil municipal de fixer le tarif pour l'année scolaire 2024/2025 à :

- 1.50 € la participation.

La participation d'un enfant à cette activité ne sera pas facturée si celui-ci est également inscrit à la garderie le jour même.

Le conseil municipal, à l'unanimité des voix, accepte cette proposition.

Fait et délibéré le 26/09/2024

Pour extrait certifié

Le maire

Christian BERTHELIER



Certifié exécutoire

Après dépôt à la sous-préfecture de Dreux le (voir tampon)